

Société
Lord Ibrahim,
père de deux
enfants avec des
prostituées P 5

Election Miss Togo P 2
Pour une
des rares
fois la
gagnante
n'est pas
loméenne



30 août 1969
30 août 2011
Un
anniversaire
bien discret
P 3

L'administration des douanes
togolaises P 7
Coup de projecteur sur un
secteur en pleine réforme



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 035 Mardi 30 août 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

On ne choisit pas toujours dans la joie...

Gouverner c'est prévoir. Mais c'est surtout savoir choisir par devoir. Et en politique, on ne choisit pas toujours dans la joie. C'est même parfois dans la douleur la plus atroce et la mort dans l'âme qu'on se détermine. Les huées ou les acclamations qui suivent sont vécues alors comme un supplément de supplice au demeurant dérisoire.

Dans le drame qui se joue aujourd'hui en terre libyenne, reconnaître ou ne pas reconnaître le Conseil National de Transition est quoique l'on fasse, un calice au goût très amer. Mais l'homme d'Etat doit se dresser sur son céans et le boire jusqu'à la lie quoi qu'il lui en coûte.

Voilà plus de six mois déjà que la Libye est déchirée. Partis des confins du pays, les insurgés ont gagné pouce par pouce ce vaste territoire où les tribus se sont tolérées malgré elles pendant des décennies. Ils ont fini par assiéger Tripoli pour s'emparer de tous les symboles du pouvoir. On pourrait presque dire dans ce pays où les muezzins ont pignon sur rue que « la messe est dite ». Mais le dernier carré des fidèles du colonel Kadhafi ont du panache. Sauf que ce panache-là coûte à chaque minute qui passe des vies humaines dans une orgie d'atrocités innommables. Longtemps recherchée, la solution négociée a fondu comme neige au soleil de la Tripolitaine. Alors que faire ?

Beaucoup d'Etats et beaucoup d'hommes d'Etat sont dans la situation du voyageur qui trouve au bord du chemin un ami atteint par la gangrène. Pour le sauver, il faut se résoudre à amputer en regardant la douleur de l'ami et sa propre souffrance en face. Et ce choix-là, personne ne le fait dans la joie. ■

La Rédaction



Union africaine

**La fin de Kadhafi sonne le
glas du courant volontariste
dans la marche vers l'Union** P 3

Affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat
Le Président de la Cour
suprême M. PETCHELEBIA
pourra siéger à bon droit,
selon les experts P 3

Prise de la pierre sacrée



Le conflit des
messages fait
rage au fil des
éditions P 6

Dénombrement des agents de l'Etat Démarrage effectif en Septembre prochain

La politique de réforme administrative au Togo avance à pas rassurant avec la prochaine opération de dénombrement des agents de l'Etat, prévue à partir du mois de septembre 2011. La phase préparatoire de cet important projet a démarré en juillet afin d'apprêter les outils et les équipes de l'opération. Cette démarche qui vise à assainir la fonction publique togolaise s'exécutera sur une période de deux mois, sous la direction du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est confiée à un cabinet spécialisé. Le Ministre Esso SOLITOKI de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative explique son importance « l'opération de dénombrement des agents publics s'inscrit dans le cadre du vaste programme de Réforme et de Modernisation de la l'administration publique démarré en janvier 2009. L'un de ses objectifs est l'amélioration des conditions de vie des agents publics et l'assainissement des finances publiques. Elle permet donc à l'Etat de connaître avec exactitude le nombre des agents

publics à travers un fichier actualisé, unifié afin de maîtriser la masse salariale et d'assainir les finances publiques. L'Etat disposera, à l'issue de ce dénombrement des informations sur le nombre par catégories et sur des situations administratives des personnels des ministères, la situation de la répartition géographique des agents, l'état des agents en positions spéciales (détachements, disponibilités, stages...), la situation de la répartition par statut, catégories, corps, grades, la situation des abandons de poste, l'actualisation des données relatives aux coûts, c'est-à-dire à la masse salariale.»

Démarré le 18 juillet 2011, la phase préparatoire consiste à faire l'état des lieux des dossiers des agents publics, à collecter des informations, à identifier des personnes ressources des départements qui seront impliqués dans l'opération, à procéder à leur formation, à ressembler les outils nécessaires à l'opération et à sensibiliser les populations ainsi que les agents de l'Etat. La seconde phase aura

lieu à partir du mois de septembre 2011 avec le dénombrement physique simultanément dans les régions. Pour faciliter l'opération, le pays sera subdivisé en sept régions. Et tout le personnel payé sur le budget de l'Etat est concerné, qu'il soit permanent ou contractuel. Plusieurs pièces sont requises auprès des fonctionnaires pour faciliter cette opération. Entre autres pièces requises : Une photo d'identité récente, les photocopies du premier acte d'engagement, de l'acte d'intégration, les attestations de la première prise de service, de présence effective au poste, les photocopies de l'acte signé du Ministre de la Fonction publique attestant de la dernière situation administrative (avancement), celles du diplôme à l'embauche et du dernier diplôme pris en compte par la Fonction publique, dernier bulletin de paie de l'année, de l'acte de mariage,...etc.

Le dernier recensement des agents publics remonte à l'an 2000. ■

A.KILI

Election Miss Togo Pour une des rares fois la gagnante n'est pas loméenne



L'élection de la plus belle fille du Togo s'est déroulée au Palais des Congrès de Lomé samedi dernier. La nouvelle reine de la beauté s'appelle HANDLOS Monique Quizi. Âgée de 18 ans elle mesure 1,72 mètre et est étudiante en 2ème année de Droit à l'Université de Kara. Après 17 éditions, c'est la première fois qu'une candidate venue de l'intérieur du pays s'impose dans ce concours ou les loméennes se sont toujours imposées. C'est sans doute l'élément qui a fait la particularité de cette 17 édition, qui entre dans les annales du concours Miss Togo. En tout cas, elle aura permis de couper court

aux spéculations selon lesquelles la couronne de Miss Togo est une chasse gardée des filles de Lomé. S'agissant de l'événement, pas grand-chose n'a véritablement changé, les mêmes clichés, le même public qui après pratiquement 17 ans n'a toujours pas compris le rôle qu'on attend de lui, celui d'encourager les filles plutôt que de les huer.

Mais on pourra tirer chapeau à l'organisation pour la ponctualité qui depuis quelques années commence par entrer dans les habitudes. On devra se réjouir aussi du niveau intellectuel des candidates de plus en plus élevé avec pour conséquence, la manipulation beaucoup plus aisée de la langue de Molière. Mais il faudra peut être rappeler aux filles d'éviter des ré citations preuve que les questions étaient connues d'avance.

Pour le reste, on ne peut que souhaiter bonne chance à la nouvelle ambassadrice de la beauté togolaise dans sa mission. ■

La Rédaction

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Correcteur
D. SINON

Infographie
Raphaël AHIBABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
Service Compris
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: *Quelle lecture faites vous de la reconnaissance du Conseil National de Transition Libyen par le Togo ?*

Komlan KOFFI, DP Le Potentiel



La reconnaissance du CNT par le gouvernement togolais, quoi que tardive, va à l'encontre de la position de l'Union Africaine qui ne cesse d'étaler ses tares à la face du monde. C'est la meilleure décision que Houngbo et ses sbires ont pu prendre depuis qu'ils sont aux affaires. Cela prouve tout au moins que nos dirigeants s'ils le veulent, peuvent prendre des décisions intelligibles et qui feront

l'honneur de tous les togolais. A ce 21e siècle, il est inconcevable que certains chef d'Etat ne comprennent pas qu'ils ne sont pas là pour eux mais pour leur peuple. Et que c'est le peuple seul qui détient la souveraineté. Cette crise libyenne et ce qui arrive à celui là qui se prenait pour le roi des rois d'Afrique doit servir de leçon à quiconque qui veut s'éterniser au pouvoir. ■

Emile SANVEE, Journaliste à Radio Zéphyr



Ce n'est pas pour moi une surprise que le Togo reconnaisse la légitimité du Conseil National de Transition. Le Togo n'a fait que marché dans le sillage de la plupart de ces Etats africains qui en raison du fait qu'ils avaient mal négocié leur indépendance, ne peuvent pas véritablement faire valoir leur souveraineté. Je suis vraiment triste que les Africains ne puissent pas dire non à cette nouvelle forme de colonisation que la Communauté Internationale avec la France de Sarkozy en tête leur impose. C'est inimaginable selon moi que la

France et ses alliés puissent doter une rébellion de matériels de guerre pour renvoyer les dirigeants de la Libye comme de vulgaires voyous. La manière dont la Communauté Internationale gère ce dossier libyen à côté d'un pays comme la Syrie où des gens meurent par milliers, montre à suffisance qu'elle n'agit que pour protéger ses intérêts. Et, les Etats africains qui devraient faire preuve de maturité se laissent toujours manipuler après plus de cinquante ans d'indépendance. ■

Evane GNANDI, Directeur de l'Agence de Communication ANTAH



Doit-on parler de suivisme, de décision réfléchie ou de décision prise à la hâte pour assurer ses arrières après le règne Kadhafi ? Le gouvernement Togolais a reconnu le CNT. L'occident avec Sarkozy en tête entraîne nos dirigeants africains qui par peur de perdre des faveurs se laissent aller à l'école du "dit oui". Le Togo s'est pressé de s'aligner derrière les autres alors que son avis n'intéresse pas vraiment les libyens qui accusent les noirs de

soutenir Kadhafi. Doit-on penser que ce sont les investissements libyens que Kadhafi a laissé au Togo que notre gouvernement veut sauver de l'emprise des nouveaux maîtres de Tripoli? Puisque ceux-ci ont commencé à recenser les richesses de Kadhafi au Mali. Un dictateur vient de s'écrouler quoi qu'on dise et dans cette tempête il faut bien trouver à qui et à quoi s'accrocher. ■

Union africaine La fin de Kadhafi sonne le glas du courant volontariste dans la marche vers l'Union

Lorsque l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) naissait, en mai 1963 à Addis Abeba dans l'euphorie des indépendances, l'Afrique était divisée entre modérés et révolutionnaires, entre partisans de l'unité progressive et adeptes d'une fédération immédiate.

L'Union Africaine (UA) censée suppléer l'OUA sclérosée a hérité de sa mère défunte cette divergence de fond, de nature idéologique. Les positions des uns et des autres sont connues.

Les volontaristes, prônent une intégration à marche forcée, sinon à la hussarde, quitte à brûler les étapes. Les tenants de cette tendance sont la Lybie, le Sénégal, et le Nigéria et sont mus par la volonté ferme de ressusciter l'ambition fusionnelle du ghanéen Kwamé N'Nkrumah.

Les gradualistes ou pragmatiques avec à leur tête l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Ethiopie et l'Ouganda sont plutôt adeptes d'une alliance d'Etats souverains et partisans d'un renforcement préalable des entités sous-régionales.

Les sommets de l'institution panafricaine ont souvent été le



théâtre des querelles des chefs d'Etats partisans d'une tendance ou d'une autre.

Les mémoires retiennent par exemple le 12ème sommet à Accra en juillet 2007 à Accra où les débats houleux sur la nature de l'unification du continent noir avait conduit un vote très disputé qui n'avait pas permis de départager les pays membres. 17 par exemple avaient avalisé la création d'un exécutif continental, 17 l'avaient reprouvé et 9 l'avaient assorti de conditions restrictives. Ce qui n'avait pas permis de retenir un statut pour l'unification du continent noir.

Aujourd'hui la disparition du guide libyen va sans nul doute

compliquer l'équation aux partisans d'une union continentale au pas de charge.

Le colonel Kadhafi pesait d'un poids écrasant sur la saga de l'UA. C'est d'ailleurs chez lui à Syrte que furent jetées en fanfare, en 1999 les bases de la nouvelle Union.

Depuis que, désenchanté d'avoir été si souvent éconduit par ses frères arabes, il a renoncé au rôle de chantre d'une nation arabe, Mouamar Kadhafi avait décidé d'arborer un autre costume de scène : celui de chantre du panafricanisme dont le mérite aurait été de ressusciter cette idée si cher aux pères du panafricanisme dont l'avantage est de permettre au continent

africain de sortir de l'ornière.

Dans son nouveau rôle, et avec son carnet de chèques et des financements dans les pays africains à tour de bras, il avait réussi à attirer beaucoup de nations africaines dans le camp des volontaristes, qui ont réussi à former un bloc homogène sur la question des Etats Unis d'Afrique. En provoquant tout autant chez eux un certain agacement pour ses caprices.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y plus de pays qui le suivaient par intérêt que plutôt que par conviction. Des pays dont il achetait l'allégeance au prix fort.

La nouvelle donne risque de fissurer ce bloc et réduire comme peau de chagrin l'idée d'un gouvernement continental.

Quel pays encore pourra comme la grande Jamahériya prendre les devants dans l'imposition d'une doctrine dont l'expérimentation nécessite des moyens colossaux. Il n'est pas certain que les pays qui partagent la même idéologie sur l'UA puissent joindre le geste à la parole comme savait si bien faire le Guide libyen qui avait le mérite de soulever le débat à chaque sommet.

Le discours sur une fédération

continentale africaine risque alors de perdre de sa verve dans les prochains rendez-vous de l'UA.

Mais en réalité, le facteur Kadhafi n'est pas en soit le seul élément qui pourrait compliquer la tâche à la tendance d'une Union continentale. Au-delà du facteur Kadhafi, il faut quand même reconnaître que, dans les faits la formule d'un Gouvernement continental résonne en soit, plus comme un vœu pieux, voire une incantation au regard des contingences nationales.

Comment réaliser des Etats Unis avec des entités toujours foncièrement jalouses de leurs souverainetés?

En tout cas, la preuve est aujourd'hui donnée que les Etats africains sont plus enclins vers les regroupements sous-régionaux, préalable à une future Entité continentale.

Le projet des Etats Unis apparaît aujourd'hui de toute évidence comme une fiction, en dépit des manœuvres de Kadhafi pour l'imposer au forceps. En quittant la scène africaine, le courant dont il était la cheville ouvrière risque de tomber en sommeil.■

E. Diéudonné

Affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat Le Président de la Cour suprême M. PETCHELEBIA pourra siéger à bon droit, selon les experts

Dans quelques jours aura finalement lieu le procès d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

La chambre judiciaire de la cour suprême connaîtra du litige. Les regards se tournent déjà vers les juges de cette haute cour qui seront appelés à statuer. Les spéculations vont bon train. Dans cette cohue de spéculations, un procès d'intention est fait par certains qui ont d'entrée de jeu dégainé contre des magistrats en les accusant de vouloir tordre le coup à la règle de droit en siégeant au cours de cette audience solennelle sur la base d'allégations qui ne tiennent pas la route.

Il est en effet reproché au Président de cette cour Monsieur Abalo Petchelébía de vouloir illégalement suppléer le Président de la Chambre judiciaire le juge GAMATO en présidant cette séance solennelle avec pour objectif d'orienter la décision.

Nous avons cherché à recueillir l'avis de certains spécialistes rompu à la pratique judiciaire. Et d'après leurs avis concordants, même si la cour suprême est divisée en deux chambres : la chambre judiciaire et la chambre administrative dotées chacune d'un Président, le Président qui les coiffent peut toujours d'une façon discrétionnaire choisir certaines affaires pour siéger lors des audiences. Aucune disposition n'oblige le Président à siéger seulement en chambres réunies. Son rôle en fait dépend de l'importance des affaires qui sont portées devant les deux chambres. Et ce procès d'atteinte à la sûreté en est une.

Officiellement, rien ne filtre quant à l'identité des juges qui vont siéger. Mais, s'il advenait que le Président de la Cour suprême apparaisse le jour de l'audience, ce serait en bon droit.■

Fabrice

30 août 1969 30 août 2011 Un anniversaire bien discret

Les anniversaires se suivent et ne se ressemblent pas. Autrefois célébrée avec faste et grandeurs, la grande messe annuelle du Rassemblement du peuple togolais (RPT) a perdu de son lustre. Cette année encore on cherche désespérément les signes avant-coureurs de la grande fête qui se préparait autrefois avec ferveur au pied des monts Kloto. Il est bien loin le temps où des grappes de militants débarquaient par train à Kpalimé tous les 29 août, veille de l'apothéose.

Aujourd'hui les temps ont bien changé.

Même pas un coup de fil ou une invitation aux journalistes pour une conférence de presse pour marquer l'évènement à travers un message aux militants ou aux togolais en général, comme la coutume togolaise l'exige en pareilles circonstances. Au siège du RPT, c'est un silence indescriptible, comme si on était dans une maison mortuaire. Quand on insiste, certaines langues finissent par se délier. Les carottes de l'autodissolution du RPT sont cuites dit-on avec un air de nostalgie. Certains



cadres du parti ont d'ailleurs fait circuler de fausses alertes tendant à annoncer la création du nouveau parti à la date anniversaire du 30 Août 2011.

Visiblement beaucoup de militants sont partagés entre la nostalgie et la peur de l'inconnu. Face aux contours encore incertains des changements annoncés il ne sied pas trop d'afficher un enthousiasme excessif dans un sens comme dans l'autre.

Mais pour les observateurs avisés certains signes ne trompent pas. Le calme qui entoure la célébration du 42e anniversaire de l'appel historique indique à n'en pas douter que le vieux parti se prépare à vivre un grand changement.■

Schmidt EZA

Marque de générosité de L'Association Afrik Demain : Des fournitures scolaires offertes à l'orphelinat CEHBED



Les jeunes élèves de l'orphelinat CEHBED situé à Adetikopé dans le Zio pourront se faire moins de soucis pour la prochaine rentrée scolaire. Ils viennent de bénéficier d'un don de fournitures scolaires offertes par l'association Afrik Demain. Le don composé de cahiers, de stylos et des crayons a été remis le 19 août dernier au cours d'une cérémonie par la délégation de l'association composée de volontaires togolais et français, avec à sa tête M. GNANDI N'yaa-Bi Evane son président. Ce geste sera suivi dans les jours à venir de bien d'autres.

Les bénéficiaires pour leur part n'ont pas manqué de témoigner leur gratitude à l'Association Afrik Demain pour son

initiative. Ils ont par ailleurs promis faire bon usage du matériel scolaire reçu afin de réaliser de bons résultats en fin d'année.

L'orphelinat « CEHBED » Centre Humanitaire pour le Bien-être des Enfants Délaissés est un centre d'assistance sociale en lutte contre la délinquance infantile.

Sa mission principale est de récupérer les enfants délaissés en vue de promouvoir leur développement socioculturel de façon durable. Elle œuvre pour l'éducation et la réinsertion des enfants orphelins, délinquants, drogués... l'orphelinat fait face à de nombreuses difficultés liées, à la prise en charge des 68 enfants dont il a en charge. ■

FP

Précarité des journalistes togolais Le SYNJIT pour rectifier le tir



Le dernier né des syndicats togolais est le Syndicat national des Journalistes Indépendants du Togo (SYNJIT). Le regroupement syndical a été porté sur les fonts baptismaux le samedi 27 août 2011 à travers une Assemblée Générale constitutive au siège de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT) à Lomé. Premier syndicat des journalistes indépendants togolais, cette association vise à combler l'absence d'organisations adéquates en matière de défense des intérêts de ses membres les professionnels des médias. Le SYNJIT veut s'atteler à offrir les conditions d'un travail décent aux journalistes qui vivent dans la précarité et à la solde de quelques patrons de presse qui piétinent leurs droits et ne font pas leur devoir. Le Secrétaire Général élu du SYNJIT à l'issue de la rencontre, Maxime Domégni, a précisé la solennité du jour avant de rappeler la mission à eux assignée : « C'est une grande joie qui m'anime aujourd'hui. C'est un jour historique pour les journalistes privés togolais vu que d'autres tentatives de constitution d'un tel syndicat avant ont échoué. Nous ne sommes pas nés pour faire la guerre. Nous allons œuvrer pour la confraternité. D'ailleurs notre

premier acte sera la contribution à la lecture et à l'adoption de la convention collective ».

Le Bureau Exécutif National du SYNJIT est composé de huit membres, tous élus au cours de cette Assemblée Générale constitutive du syndicat. La naissance de ce regroupement syndical est d'autant plus importante qu'il vient au moment où des efforts sont consentis pour la mise sur pieds d'une convention collective interprofessionnelle de la corporation de journaliste. Cette rencontre a aussi permis aux journalistes présents de pouvoir se remémorer les contours d'un travail décent. Ceci, c'est à travers une communication faite par Amégnignon Ekué, Inspecteur du travail à la Direction du Travail et des lois sociales à Lomé. La communication a tourné autour du thème : « Le travail décent dans la presse privée au Togo ».

Pour les journalistes interrogés à la fin des assises, la naissance d'un tel regroupement est à saluer. Mais le nouveau syndicat saura-t-il répondre aux attentes de ses nouveaux affiliés ? ■

Magloire A.

Report de la rentrée scolaire Le bonheur des uns fait le malheur des autres

La rentrée scolaire prévue initialement pour le 12 septembre est reportée au 03 octobre 2011, suivant un communiqué des ministères des Enseignements Primaire et Secondaire et de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Selon les Ministres, ce report s'explique par le non effectivité des Collèges Scientifiques et Technologiques que l'Etat togolais prévoit démarrer cette rentrée scolaire. Ces collèges qui seront logés à Lomé et à Kara, tous deux réunis, ne comporteront pas plus de 90 pensionnaires.

A côté de cette raison officielle évoquée par le gouvernement, certaines sources d'information font état d'une éventuelle grève du corps enseignant qui planerait sur la tête du gouvernement togolais si jamais les cours reprenaient sans la résolution des difficultés que celui-ci surmonte depuis quelques années. Parmi les problèmes rencontrés par le corps professoral, on peut mentionner entre autres, l'absence de recyclage, des effectifs pléthoriques dans des classes, et le nombre d'heures à faire par mois supérieur à la norme. D'autres sources d'information, elles, soulignent pour

expliquer ce report de la rentrée, le manque de ressources financières pour subventionner les écoles primaires. Depuis déjà deux rentrées scolaires, la gratuité des frais de scolarité au préscolaire et au primaire est devenue effective. Dans ces conditions, l'Etat doit couvrir tous les besoins des établissements jadis couverts par les frais de scolarité payés par les élèves. Pour ces sources, l'Etat n'a pas encore les moyens de cette politique d'où le report de la rentrée scolaire, le temps pour lui de mobiliser les fonds nécessaires.

Le report en lui-même, est un grand soulagement pour les parents d'élèves qui ne sont pas encore prêts pour ce grand rendez-vous faute d'avoir acheté les fournitures nécessaires. L'annonce de ce report est très bien accueillie par la majorité des parents et tuteurs togolais. En effet, depuis quelques années, face au coût élevé de la vie et la hausse des prix des produits sur le territoire togolais, c'est très difficile pour les parents et tuteurs de pouvoir réunir la liste sans cesse grandissante des fournitures scolaires. Beaucoup sont sauvés par les prêts scolaires que leur octroient

quelques institutions financières de la place. Mais malheureusement, beaucoup de parents et tuteurs n'ont pas accès à cet avantage vis-à-vis de leurs revenus faibles. Ainsi donc, ce report leur offre plus de temps pour réunir la totalité des articles dont ont besoin les apprenants. « Je suis soulagé par cette annonce car il me restait quelques articles à acheter pour mes enfant. Ce n'est qu'un report. Je dois m'y apprêter », déclare un parent d'élève.

De même, il y en a de ces parents que le report n'a beaucoup égayés. Ceux-ci sont fatigués des dérangements que leurs progénitures leur appliquent depuis ces quelques semaines de vacances. Pour eux, la reprise des cours est un soulagement et devrait leur permettre de se remettre des caprices subis durant ces quelques semaines de vacances. Le report de la rentrée scolaire de quelques semaines rime avec prolongement de supplices. C'est ce que pense ce parent d'élève qui se confie : « Il faut avouer que la nouvelle du report de la rentrée m'a d'emblée fait pensé aux supplices supplémentaires que je dois devoir subir. Vivement je remercie les

enseignants car c'est du bon boulot qu'ils font. Seulement quelques semaines et je trouve mes propres enfants turbulents et dérangeurs. »

Le souci n'est pas seulement du côté des parents. Si aujourd'hui les élèves, eux, sont heureux de pouvoir encore passer quelques semaines loin des cahiers, des livres et bics, l'expérience a prouvé que trop de vacances, pousse les élèves à désapprendre. D'où l'importance des cours de vacances. Or les cours de vacances seront terminés plusieurs semaines avant la rentrée. Ce cas de figure, ramène les élèves à la case départ comme s'il n'y a jamais eu de cours de vacances. Donc, ils vont désapprendre.

Ce report de la rentrée scolaire aura des conséquences sur tous les acteurs du système éducatif. Mais pour le bien des élèves, nous espérons que non seulement les parents mais aussi le gouvernement, le corps enseignant et les élèves eux-mêmes sauront mettre à profit ces quelques semaines de report afin de débiter l'année scolaire en toute quiétude. ■

Magloire A.

Société:

Lord Ibrahim, père de deux enfants avec des prostituées

Lord Ibrahim est un personnage atypique. Une réputation peu enviable, selon le côté où on se situe. Mais un gentil et aimable protecteur dans ce milieu dangereusement plein de délices, où très vite des noctambules assoiffés de sexe sont capables de comportements à la fois galants, violents et inhumains. Les filles du « sable noir » l'ancre de la prostitution situé à Deckon et celles de plusieurs rues et couloirs du sexe l'ont plus d'une fois sollicité comme leur « MAC » (protecteur). Quand il est libre ou tout simplement à la demande d'un de ses amies de jour, Lord Ibrahim servait parfois de proxénète. Il avait les adresses de plusieurs respectueuses et on disait de lui qu'il était une sorte de maire dans les couloirs du sexe, celui dont la bénédiction ou la protection servait d'autorisation aux jeunes filles fraîchement embarquées sur le marché du sexe. Il avait beaucoup de sympathie pour les togolaises qu'il protégeait et fréquentait souvent. En ces moments de vaches maigres et de malhonnêteté ambiante, n'importe quel visiteur de la nuit pouvait facilement se cacher sous un léger verre d'alcool pour refuser d'honorer sa part de contrat après une transaction sexuelle. Parfois c'était de petits emmerdeurs, qui aspirent à atteindre la réputation de Lord Ibrahim, qui subissent la rigueur de ses méthodes lorsqu'ils s'amusent aux dépens des prostituées débutantes.

Lord Ibrahim était une célébrité de la nuit mais un individu très peu recommandable

pour les membres de sa famille qui le voient faire la grâce matinée tous les jours et à passer ses journées à ne rien faire de concret. Une cigarette en permanence à la main, il n'exige rien de sa famille, même pas le plat de midi quand il se réveille. Benjamin d'une famille profondément chrétienne, il est considéré par tous comme un renégat, un hors-la-loi qui très tôt s'est écarté du droit chemin en s'enrôlant dans l'islam pour faire plaisir à des amis maliens avec qui il traitait des « affaires ». C'est à ce moment qu'il s'est couvert du nom Ibrahim, à mi chemin entre les religions chrétienne et musulmane et comme tel, il se considérait à juste titre comme le « père des croyants ». Dès la classe de 4e, il a quitté les bancs pour se chercher. Depuis lors, il a décidé de se prendre en charge. Question de principe et d'orgueil. L'homme croit dur en son étoile, qui dit-il « brillera un jour pour faire honte à tous ceux qui l'ont sous-estimé », ce qui pour lui n'était qu'une question de temps. Dans son quartier, l'homme était presque invisible, très solitaire, il recevait très peu de visite. Depuis la mort de son père, c'était chacun pour soi et le benjamin ne voulait pas se faire conter l'histoire. Il se dit l'un de ceux qui écriront à coup sûr l'histoire de la famille. Pour cela il fallait moralement et physiquement être fort pour mener le combat de la vie. Il a dû donc s'adonner à l'haltérophilie pour avoir et conserver le bon corps que toutes les belles de nuit et même des filles du quartier convoitaient. L'abus d'alcool et la cigarette n'a apparemment pas réussi à affecter son physique, les longues nuits d'insomnie non

plus. Ibrahim était vraiment un « Seigneur », un Lord comme il a finalement réussi à se faire appeler par tout le monde.

N'ayant pas de boulot officiellement connu, Lord Ibrahim se méfiait des dépenses inutiles et superflues. Il se faisait plaisir en s'offrant de temps à autres quelques fringues, pour paraître respectables à l'occasion. Aucune femme, disait-il ne parviendrait à le faire dépenser. La plupart des filles qu'il ramenait à la maison étaient souvent ses protégées qui par reconnaissance et bien plus tard par amour, s'offraient à lui sans compter. Certaines lui apportaient cadeaux et commission sur leurs recettes du soir. Très organisé en ce qui concernait le plaisir sexuel, il n'invitait pas plus de deux filles différentes dans la même semaine. A l'exception de Sandra et Ornella, deux prostituées qui se ressemblaient comme deux gouttes d'eau et qui savaient user de ruse et de témérité. Les deux filles, contrairement aux autres, osaient contrarier Lord Ibrahim dans ses habitudes.

L'histoire de ces deux « fausses jumelles » lui a coûté à deux reprises des convocations et même un bref séjour dans un commissariat de Lomé. La liaison de Lord Ibrahim avec Sandra remonte d'il y a six ans, bien avant son mariage de deux ans avec un marin hollandais. C'est justement au cours de cette indisponibilité régulière que Lord Ibrahim a laissé Ornella, la sosie de Sandra, s'installer dans ses habitudes. Dans son entourage, on raconte que Sandra a été la première pute qui a occupé autant d'espace dans la vie et le cœur de celui qui a



de tout temps accordé sa protection sans réellement avoir envie d'une relation permanente et durable avec ses protégées. Ibrahim aurait souffert du départ de Sandra qui, à un moment a cherché l'issue pour s'en sortir. Après le divorce et la démission de l'Hollandais, Sandra a cru devoir revenir à celui qui lui avait témoigné son amour malgré son statut de prostituée. Ce retour n'a pas été facile, même si elle est passée de petite pute de ruelles de Deckon, à la prostituée de luxe qui n'épargnait plus sa poche pour reconquérir l'homme qui aurait dû être celui de sa vie il y a très longtemps. Durant des semaines et des mois, les voisins du quartier en auront pour leur dose de spectacle. ■

La suite dans LE LIBERAL No 36

Intégration sous régionale

Le Togo abrite la 6e Foire Commerciale CEDEAO

Le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF) communément appelé « TOGO 2000 » a servi de cadre le vendredi 26 Août au lancement officiel de la campagne de promotion de la 6^e foire commerciale CEDEAO. Cette foire commerciale qui se tiendra du 25 Novembre au 10 Décembre prochain aura pour thème : « Renforcer les échanges intra-communautaires par les accords de partenariat public et privé ». Devant un parterre d'éminents personnalités, de diplomates, de têtes couronnées, autorités administratives et d'acteurs économiques et des médias, le Directeur du CETEF, Monsieur Johnson Kouekou dans son mot de bienvenu, a tout d'abord souhaité la bienvenue au Président de la Commission de la CEDEAO. Ensuite il a exprimé la satisfaction du CETEF d'abriter pour la seconde fois sur six éditions la foire commerciale CEDEAO. Il promet de tout mettre en œuvre pour mériter la confiance de la Commission de la CEDEAO et du Comité Régional d'Organisation des Foires CEDEAO. Enfin il a souligné que du fait du déroulement simultané de la foire

commerciale CEDEAO avec la 9^e édition de la Foire Internationale de Lomé permettra d'accroître les opportunités d'affaires. Aussi invite-t-il l'ensemble des acteurs économiques à participer massivement à cet événement. Pour sa part le Président de la Commission de la CEDEAO, son excellence Victor James Gbeho, a exprimé sa gratitude aux plus hautes autorités togolaises pour avoir accepté accueillir cet important événement régional. Ceci montre l'attachement du Togo à la question de l'intégration Ouest africaine. Le choix du thème de la 6^e foire commerciale CEDEAO suit la ferme conviction de la commission à surmonter tous les défis, à saisir toutes les opportunités et à remédier aux menaces qui minent le commerce régional. Il exhorte le corps diplomatique présent à participer activement à la campagne de promotion de cette foire en servant d'intermédiaires pour la propagation de d'information aux acteurs économiques de leurs pays respectifs. Après le discours du Président de la Commission, l'assistance a eu à suivre la prestation du groupe musical KRM qui a interprété une chanson dédiée

à la 6^e foire commerciale CEDEAO. Puis vint le discours du lancement officiel de la campagne de promotion de la 6^e foire Commerciale CEDEAO prononcé par le Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé Ahoomey-Zunu Séléagodji. Tout d'abord, il a tenu à souhaiter au nom du Chef de l'Etat, son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, de tout le Gouvernement, et de tout le peuple togolais la bienvenue au Président de la commission de la CEDEAO ainsi qu'à toute sa suite, pour sa présence personnelle au lancement officiel de la campagne de promotion de la 6^e foire commerciale CEDEAO. Aussi tient-il à le remercier publiquement d'avoir confirmé le choix du Comité Régional d'Organisation des foires CEDEAO de faire tenir pour la seconde fois à Lomé, en même temps que la 9^e Foire Internationale de Lomé, la 6^e édition de la foire commerciale CEDEAO du fait de l'impossibilité de la Côte d'Ivoire à organiser cette manifestation compte tenu de la crise postélectorale dans ce pays. Ce choix selon lui, témoigne de la confiance que la Commission de la CEDEAO ainsi que toute la communauté fait au Togo pour sa capacité à organiser



de grands événements. Malgré les efforts faits de part et d'autre, les échanges intra-communautaires restent très faibles. Ceci à cause de nombreuses entraves et contraintes endogènes et exogènes, les pays de la communauté font plus le commerce avec l'extérieur alors qu'il existe de réelles opportunités au commerce dans notre espace. Les foires commerciales CEDEAO qui se déroulent tous les deux ans dans l'un des pays de la communauté, se veut une occasion rêvée de faire la promotion des produits phares susceptibles d'être vendus dans la sous-région. Aussi il exhorte-t-il la

Commission à réfléchir sur les formes possibles de motivation aussi bien des acteurs économiques que des pays. Enfin, il a réaffirmé la détermination des autorités à tout mettre en œuvre pour la réussite de la Foire Commerciale CEDEAO. L'assistance a suivi après le dévoilement de l'affiche publicitaire de la 6^e foire Commerciale CEDEAO par le Président de la Commission de la CEDEAO et le Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé. La cérémonie a pris fin par un vin d'honneur. ■

Wil Ted

Prise de la pierre sacrée Le conflit des messages fait rage au fil des éditions



La fête traditionnelle Epé Ekpé est le plus grand évènement qui rassemble une frange des fils et filles de la Préfecture des Lacs au Sud-Est du Togo. Elle se célèbre chaque année au mois d'Août et annonce le début d'une année nouvelle pour les ressortissants de la préfecture. Le point d'orgue de Epé Ekpé est la prise de la « Pierre sacrée » qui retient l'attention de toute la Nation togolaise de par son message et ses recommandations à l'égard des Guins et des autorités et par ricochet tout le Togo. Cette année, la prise de la Pierre sacrée dont l'apothéose a eu lieu le jeudi 25 août dernier dans la forêt sacrée de Gbatsoumé à Glidji, est à sa 349^e édition. C'est avec une attention particulière que la cérémonie a été suivie par les ressortissants Guins, les fanatiques et les adeptes vodu qui attendaient avec impatience de connaître la couleur de la pierre et le message qu'il apporte. La Pierre de cette année est de couleur grise, signe de bonheur à condition qu'on respecte certaines recommandations lues par le prêtre vodu qui a procédé à la prise de la Pierre. C'était en présence du ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales et de son homologue des Arts et de la Culture, Me Ahmadou Yacoubou qui représentaient les plus hautes autorités togolaises. Si le message de la pierre a réjoui certains, c'est avec déception que d'autres fils et filles des Lacs ont accueilli le message de cette année transmis par les prêtres hounon garants de leurs us et coutumes.

C'est dire que la Pierre sacrée perd de sa

crédibilité au fur et à mesure que les jours se suivent et cela s'impute facilement aux prêtres vodu qui ont en charge l'organisation de la cérémonie. En effet, la cérémonie de la prise de la « Pierre des guins » rencontre certains problèmes depuis maintenant quatre éditions ; des problèmes dus aux mésententes entre les hauts initiés de la forêt sacrée de Gbatsoumé qui sont habilités à procéder à la prise de la Pierre. C'est depuis lors qu'on assiste à des conflits purement hégémoniques et d'intérêts entre ces derniers. La division entre ces prêtres vodu s'est accentuée et s'est révélée au grand jour à la veille de la cérémonie de la 348^e édition qui a eu lieu en 2010. Ce qui avait nécessité la médiation des autorités gouvernementales. Mais cela n'a pas empêché le scandale qui a entouré le message et la couleur même de la pierre l'année dernière. Officiellement la pierre avait une couleur blanche mais pour un groupe de prêtres la pierre prise serait totalement blanche. Et donc la pierre avait alors deux couleurs et véhiculait deux messages selon qu'on est de l'un ou de l'autre camp.

Ce que les prêtres vodu des Lacs soulignent est que les traditions restent des traditions et on se doit de les respecter comme telles. Les agissements autour de la Pierre sacrée renforcent la position de ceux qui estiment que la pierre sert désormais de source de richesse pour certains prêtres. Lors de la précédente édition, c'est avec stupéfaction qu'on avait vu pour la première fois, que les messages de la Pierre sont désormais saisis et imprimés avant d'être livrés au grand public. Ce qui ne s'était jamais passé auparavant. Cette année, c'est autour du message que la polémique est née. En effet, la Pierre aurait fait des révélations à un grand nombre de ressortissants Guins présents le jeudi dernier à Gbatsoumé. Ils avaient la teneur du message de la Pierre avant

qu'elle ne soit sortie de la forêt, au grand mécontentement de certains participants. Ce qui ne c'était aussi jamais passé auparavant et a emmené certains fils et filles, qui ont compris que leur tradition est en train d'être vidée de sa substance, à quitter les lieux. Pour avoir la main libre cette année et organiser ce qu'on peut appeler une prise consensuelle de la Pierre, un des prêtres qui avait apporté le message controversé l'année dernière en la personne de Nimantsè s'est vu écarté

des activités de la cérémonie. Les messages de la pierre ne sont plus pertinents comme de par le passé et beaucoup parlent d'une politisation de la Pierre sacrée des Guins qui perd à petit feu sa crédibilité et sa notoriété d'antan. Il y a lieu pour les chefs traditionnels, les hauts dignitaires et les prêtres vodu des Lacs de s'asseoir et de régler leurs mésententes pour redorer le blason de leur tradition. ■

BRHOOM Kwamé

Musique

Papson Moutité désormais Chantre Moutité

Cela n'arrive pas tous les jours dans la vie d'une star de la musique. Papson Moutité, l'ambianceur à outrance « anti gonococcie », a rencontré Dieu il y a près d'un an et l'homme démontre qu'il a complètement changé. L'artiste ne s'appelle plus Papson Moutité. Il a reçu son baptême spirituel à Christ Embassy et devient le Chantre Moutité. Après trois albums sortis en tant qu'un « héros dans l'ombre », l'artiste revient sur la scène musicale avec un quatrième album estampillé « Né de Nouveau » mais cette fois-ci en tant qu'un artiste de la lumière.

L'album a été officiellement présenté à la presse le samedi dernier dans un hôtel de la place en présence de plusieurs de ses collègues, de ses proches et de son pasteur. C'est une galette de huit titres totalement dédiés à Dieu Tout-Puissant. Entre autres titres, Reçois la Gloire, My God is good, En toi j'ai confiance, Dieu est bon. Le désormais ex-ambassadeur du Coupé-Décaté devient alors l'ambassadeur de Jésus-Christ.



L'album « Né de nouveau » représente un nouveau départ pour le Chantre Moutité qui le considère d'ailleurs comme son premier album en tant que Homme de Dieu. Sur le disque de cet album se trouve également le troisième album qui n'est pas officiellement sorti. Espérons que ce virage fera un déclin dans la carrière de Komlan Midodji Amoussou alias Chantre Moutité qui compte faire oublier son passé avec les nouveaux morceaux de sa discographie. ■

BRHOOM Kwamé



COMMUNIQUE DE TOGO TELECOM

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'À COMPTER DU 07 AOÛT 2011, LE PLAN DE NUMEROTATION TELEPHONIQUE NATIONAL VA CHANGER. LES NUMEROS DE TELEPHONES DE TOUT LE PAYS PASSENT DE 7 À 8 CHIFFRES.

DESORMAIS POUR JOINDRE UN CORRESPONDANT SUR LE RESEAU DE TOGO TELECOM, IL FAUDRA FAIRE PRECEDER L'ANCIEN NUMERO DU CHIFFRE « 2 ».

POUR PLUS D'INFORMATIONS, APPELEZ LE 80 00 19 19 OU CONSULTEZ NOTRE SITE WEB : www.togotelecom.tg

LA DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

SFI, Swiss Finance International en partenariat avec :

THIGRAK, société suisse, représentant des bailleurs de fonds suisses, Ch2000, société togolaise des travaux d'électricité et de génie civil, et le cabinet de notaire partenaire au Togo, lancent un grand projet de promotion immobilière au Togo, c'est les Cités la Renaissance.

Avec SFI, des terrains viabilisés (accès à l'électricité et à l'eau) sont à votre portée à un coût abordable dans les zones périurbaines de Lomé et à l'intérieur du pays.

Pour tout renseignement contactez :
22 39 67 67/ 22 41 92 92/ 90 19 05 05

L'administration des douanes togolaises Coup de projecteur sur un secteur en pleine réforme

L'Administration des Douanes Togolaises est un service public qui relève de l'autorité du ministère de l'Economie et des Finances. Elle constitue un corps paramilitaire composé d'agents obéissant à la fois au statut général de la fonction publique et au statut militaire. C'est le décret n°97-104/PR du 23 juillet 1997 qui l'organise et détermine ses attributions. Tenant compte de l'évolution rapide des échanges commerciaux et de l'apparition de nouvelles formes de fraude, la Douane Togolaise a subi ces dernières années une profonde mutation afin de se conformer au nouvel environnement mondial, marqué par une utilisation plus accrue des techniques de l'information et de la communication. Ainsi, des réformes ont été engagées dans le but de moderniser ses structures pour un meilleur accomplissement de ses différentes missions. Afin de vous permettre de mieux comprendre ses missions et d'apprécier sa contribution au sein de l'économie togolaise, nous allons vous présenter la douane togolaise à travers nos différentes parutions. Il est à rappeler que l'actuel directeur général est Marc Dèdèriwè Aply-Bidamon.

I L'ORGANISATION DES DOUANES TOGOLAISES

Employant huit cent trente cinq (835) agents et cadres de toutes catégories, l'Administration des Douanes est structurée de la manière suivante :

- Une Direction générale composée de directions centrales;
- Des Directions Régionales;
- Des Services Extérieurs.

La direction générale à Lomé

I-1-La Direction Générale

La Direction Générale est sous l'autorité d'un Directeur Général nommé par décret pris en Conseil des ministres, sur proposition du ministre chargé des Finances.

Le Directeur Général administre, oriente, coordonne et contrôle les directions et les services qui composent la Direction Générale des Douanes.

Il est aidé dans sa tâche par un Directeur Général Adjoint, nommé par arrêté du ministre chargé des finances.

Le Directeur Général est assisté dans l'accomplissement de sa mission d'un conseil de direction et d'un conseil de discipline.

I-2-Les directions centrales de la Direction Générale

L'Administration des Douanes compte cinq directions centrales avec des missions précises dévolues à chacune d'elles.

I-2-1 -La direction des Affaires Administratives et de la Formation.

Elle est chargée entre autres de la gestion des ressources humaines et de l'acquisition et la gestion de tout le matériel indispensable au bon fonctionnement des services. La direction des Affaires Administratives et de la Formation compte quatre (04) divisions :

- La division du personnel;
- La division du matériel et de la logistique;

- La division de la documentation et des archives;

- Le centre de formation et de recyclage.

I-2-2-La direction de la Législation, du Tarif, des Régimes Economiques et des Relations Internationales

Elle s'occupe généralement de l'élaboration et du suivi de l'application de toute la législation douanière et étudie les requêtes relatives à l'octroi des avantages fiscaux et douaniers, en application des textes et conventions en vigueur. Cette direction élabore la loi tarifaire, effectue les missions à l'étranger et veille à l'application des décisions et recommandations des organisations sous-régionales et internationales.

La direction de la Législation, du Tarif, des Régimes Economiques et des Relations Internationales compte six (06) divisions.

- La division des études, de la législation et de la réglementation;

- La division du Tarif;

- La division des régimes économiques;

- La division des relations internationales;

- La division de la procédure et des techniques douanières;

- La division des études macro-économiques.

I 2-3-La direction de l'Informatique, des Statistiques Douanières, de la Comptabilité et du Budget.

Globalement, les nombreuses attributions de cette direction peuvent se résumer en trois grands points :

- l'élaboration et le suivi des programmes de l'informatisation de toute l'Administration des Douanes et de la procédure du dédouanement;

- l'élaboration des statistiques du commerce extérieur;

- la centralisation des recettes budgétaires en vue de leur versement à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O) ou au Trésor public.

La direction de l'Informatique, des Statistiques Douanières, de la Comptabilité et du Budget compte cinq (05) divisions :

- La division de l'Informatique;

- La division de la comptabilité et du budget

- La division de la statistique;

- La caisse centrale;

- La division de la programmation des investissements.

I-2-4-La direction du Contentieux, des Enquêtes Douanières et de la Valeur.

Elle est principalement chargée de vérifier l'exactitude des éléments constitutifs de la valeur en douane et d'effectuer des contrôles dans les écritures des redevables en vue de déceler, de constater et de réprimer les infractions douanières. Cheville ouvrière du contrôle a posteriori, la direction du Contentieux, des Enquêtes Douanières et de la Valeur procède aussi à l'élaboration des statistiques de la lutte contre la fraude et engage, si nécessaire, des poursuites devant les juridictions compétentes à l'encontre des auteurs des infractions douanières.

La direction du Contentieux, des Enquêtes Douanières et de la Valeur comprend cinq divisions :

- La division des enquêtes et des recherches

- La division de la valeur;

- La division du contrôle des changes;

- La division de la lutte contre la drogue;

- La division du contentieux.

I-2-5-La Direction du Contrôle des services. Elle assure l'inspection générale des différents départements des douanes et coordonne les activités des services actifs chargés de la surveillance du territoire douanier. Elle propose aussi, dans le cadre de la lutte contre la fraude active, des actions adaptées à l'évolution des techniques utilisées par les fraudeurs.

La Direction du Contrôle des services comprend quatre divisions :

- La division de la surveillance du territoire

- La brigade nationale d'intervention et de recherche;

- L'inspection générale des services actifs;

- L'inspection générale des services sédentaires.

I-3-Les Directions Régionales

Six directions régionales constituent les courroies de transmission des grandes orientations de la direction générale des douanes sur toute l'étendue du territoire national. Il s'agit de :

1-la direction régionale Maritime 1 dont le siège est à Lomé.

2-la direction régionale maritime 2 dont le siège est à Aného.

3-la direction régionale des Plateaux. Siège : Atakpamé.

4-la direction régionale du Centre. Siège : Sokodé.

5-la direction régionale de la Kara. Siège : Kara.

6-la direction régionale des Savanes qui a Dapaong comme siège.

Chaque direction régionale comprend :

- Le service régional des techniques douanières;

- Le service régional de la surveillance du territoire;

- Le service de la comptabilité et du personnel;

- Le centre régional de dédouanement.

I-4-Les services extérieurs

Ils s'agit essentiellement :

- Des bureaux des douanes;

- Des brigades des douanes;

- Des postes des douanes.

Ils assurent l'application de la législation et de la réglementation douanière sur le terrain.

II-LES MISSIONS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES

Les missions de l'Administration des Douanes sont essentiellement fiscales, économiques ou du soutien à la compétitivité des entreprises et sécuritaires.

II-1-Les missions fiscales

Chargées d'assurer la perception des droits et taxes de douane ainsi que toutes les impositions exigibles à l'importation et à l'exportation, la Douane Togolaise représente aujourd'hui l'une des plus importantes régies financières de l'Etat. A ce titre, elle contribue pour plus de 50% aux recettes du budget national.

II-2-Les missions de soutien à la compétitivité des entreprises

La douane joue en général un rôle majeur dans le bon fonctionnement du marché unique communautaire et de l'économie nationale notamment en :

- facilitant le commerce international et en

offrant des procédures simplifiées, ainsi que des conseils personnalisés aux entreprises;

- faisant respecter les règles des politiques commerciales et agricoles communautaires dans le cadre fixé par l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O) et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (U.E.M.O.A);

- protégeant l'économie contre les pratiques déloyales, telles que le dumping ou les contrefaçons.

C'est ainsi que les Douanes Togolaises accompagnent par plusieurs stratégies, les entreprises nationales dans leur quête de la prospérité. Elles ont considérablement simplifié les procédures douanières pour permettre aux opérateurs économiques de gagner du temps dans leurs activités. Par ailleurs, elles fournissent également aux opérateurs économiques des informations relatives aux échanges extérieurs.

L'Administration des Douanes met en oeuvre la politique communautaire et nationale de protection des entreprises installées dans l'espace communautaire. Des accords ont été signés entre l'Administration des Douanes et certains propriétaires ou détenteurs nationaux de brevet et marques, pour lutter efficacement contre la contrefaçon et la piraterie. Grâce à ces accords, les opérateurs économiques arrivent à mieux faire protéger leurs marques par la douane.

II-3-Les missions sécuritaires

Dans l'espace national et communautaire, la douane assure la protection et la sécurité des citoyens en :

- Luttant contre toutes sortes de trafics, notamment les trafics de stupéfiants, d'armes et d'explosifs, d'espèces animales et végétales menacées d'extinction;

- Surveillant les mouvements de déchets nuisibles et toxiques à l'intérieur de notre communauté;

- Contrôlant la circulation des produits stratégiques civils ou militaires, des produits radioactifs et celle des biens culturels, et en empêchant l'entrée au Togo de produits dangereux ou non conformes aux normes fixées;

- Participant à la lutte contre le trafic des enfants;

- Relevant des infractions de droit commun dans l'exercice de tous ces contrôles.

La douane contribue à la protection du consommateur, en veillant au respect des réglementations relatives à la qualité et à la sécurité des produits industriels importés. Elle procède à des contrôles documentaires et physiques, complétés par des analyses en laboratoire s'il le faut.

La douane togolaise joue en collaboration avec les autres forces de l'ordre et de sécurité, un rôle essentiel dans la lutte contre :

- Le trafic des stupéfiants, des armes et des personnes;

- La contrefaçon et la piraterie;

- La criminalité transfrontalière;

- Le terrorisme;

- Le blanchiment d'argent etc. ■

La Rédaction



POUR TOUS VOS BESOINS DE COMMUNICATION NOS PRIX CHUTENT

NOUVEAU

OFFREZ-VOUS LA SOLUTION
QUI VOUS CONVIENT

INTERNET
jusqu'à
80%
de réduction*
sur le forfait
internet

mba fri
mabé fri
mèbè fri
m'fri
m'bé fri
mêwê fri
mlé fri

VOIX
jusqu'à
0,27^F TTC /seconde
soit
16 F TTC/min*

* Selon l'offre choisie.

Qu'est-ce que m'fri ?

m'fri est une offre de TOGO TELECOM, qui permet au souscripteur de payer, pendant la durée choisie, un **forfait mensuel**, donnant droit à une **communication avantageuse** variable selon le type d'offre choisie et selon la destination de l'appel.

Deux (2) options s'offrent à celui qui souscrit : le **prépaiement** ou le **post-paiement**.

- Pour l'option **prépaiement**, la durée de **validité du forfait m'fri** est de **trente (30) jours** cycliques à compter de la date de la recharge.
- Pour les offres en **post-paiement**, elle est d'**un (1) mois** **calendaire** à compter du premier jour du mois suivant le mois de souscription.

Le client peut à tout moment, changer d'option à sa convenance et passer du prépaiement au post-paiement ou vice-versa.

À qui s'adresse m'fri ?

L'offre s'adresse à **tout le monde, quel que soit le profil.** (Entreprises, ménages, jeunes, professions libérales... etc.)

Avant la signature d'un contrat m'fri, trois conditions spécifiques déterminent les personnes éligibles :

1. Avoir été client illico de TOGO TELECOM pendant au moins trois (03) mois, excepté les nouveaux clients HELIM,
2. Avoir souscrit au contrat d'abonnement d'une offre m'fri,
3. Ne pas avoir souscrit au service de renvoi d'impulsion.

Service client : 112 (3 impulsions par appel)
Dérangement : 119 (Appel gratuit)

POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE **112** OU VOTRE GESTIONNAIRE.

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg